



INFOS PRATIQUES



Apporter son masque.



Apporter sa gourde et son pique-nique.



Rendez-vous directement aux complexes sportifs des communes.
Une navette sera affectée uniquement pour les sorties à l'extérieur
du site (patinoire, karting...) et de la commune.



Venir en tenue de sport.



Vente en ligne et inscription papier.



Horaires des activités : de 9h30 à 16h30 (accueil assuré à
partir de 9h). En cas d'aléas, le programme peut être amené
à évoluer.

Les informations recueillies sur le formulaire sont enregistrées par Vitré Communauté, responsable du traitement. Ces données sont nécessaires pour inscrire votre enfant aux animations sportives. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées sont uniquement communiquées aux agents du service des sports. Les données sont conservées pendant 1 an pour les activités sportives. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35235 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Renseignements / 02 99 74 52 61
Inscriptions en ligne / www.vitrecommunaute.bzh

ANIMATIONS SPORTIVES

ATOUT VAC



[20>31]
OCT.
[2025]

Pour les 11* / 17 ans
* 11 ans dans l'année

© Vitré Communauté. Photos : Shutterstock. Septembre 2025. Ne pas jeter sur la voie publique.

Vitré Communauté, la proximité

vitrecommunaute.bzh



DU 20 AU 24 OCTOBRE

1. Châteaubourg /// 42 €

► Lundi 20 > mercredi 22 octobre

Lundi : activités multisports

Mardi : activités multisports

Mercredi : Laser game et tournoi
Pixel Room (Floor is Lava, Memory...)

3. Vitré /// 30 €

► Jeudi 23 et vendredi 24 octobre

Jeudi : activités multisports

Vendredi : Block out et patinoire

DU 27 AU 31 OCTOBRE

5. Vitré /// 42 €

► Lundi 27 > mercredi 29 octobre

Lundi : activités multisports

Mardi : activités multisports

Mercredi : laser game, bubble et
bowling

7. Balazé /// 42 €

► Lundi 27 > mercredi 29 octobre

Lundi : activités multisports

Mardi : activités multisports

Mercredi : accrobranche

9. La Guerche-de-Bretagne /// 30 €

► Jeudi 30 et vendredi 31 octobre

Jeudi : activités multisports

Vendredi : Roazhon kart / cap multisports

11. Erbrée /// 30 €

► Jeudi 30 et vendredi 31 octobre

Jeudi : activités multisports

Vendredi : Karting et bowling (Laval)

2. Pocé-les-Bois /// 42 €

► Lundi 20 > mercredi 22 octobre

Lundi : activités multisports

Mardi : activités multisports

Mercredi : Laser game et tournoi
Pixel Room (Floor is Lava, Memory...)

4. Torcé /// 30 €

► Jeudi 23 et vendredi 24 octobre

Jeudi : activités multisports

Vendredi : Block out et patinoire

6. Saint-Germain-du-Pinel /// 42 €

► Lundi 27 > mercredi 29 octobre

Lundi : activités multisports

Mardi : activités multisports

Mercredi : accrobranche

8. Ételles /// 30 €

► Jeudi 30 et vendredi 31 octobre

Jeudi : activités multisports

Vendredi : Roazhon kart / cap multisports

10. Montreuil-sous-pérouse /// 30 €

► Jeudi 30 et vendredi 31 octobre

Jeudi : activités multisports

Vendredi : Karting et bowling (Laval)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atout Vac - 20 au 31 octobre 2025

À retourner complété et signé impérativement pour le **10 octobre 2025** accompagné de votre règlement (chèques vacances ou chèque à l'ordre de Régie Sport / Jeunesse), à l'adresse suivante : Vitré Communauté, 16 bis Bd des Rochers, BP 20613 35500 Vitré cedex.

E-mail : animationsportive@vitrecommunaute.org

Inscription également possible sur www.vitrecommunaute.org

Nom

Prénom

Garçon ☐ Fille ☐ Date de naissance / /

Adresse

Tel. portable

Tel. portable *

Mail

* celui de la personne autorisée à récupérer l'enfant.

☐ Je souhaite recevoir les informations pour les animations sportives.

☐ Je souhaite recevoir les informations pour les piscines.

☐ Je souhaite recevoir les informations pour la base de loisirs de la Haute-Vilaine.

L'inscription de votre enfant sera considérée confirmée à réception de ce bulletin, accompagné du règlement, **dans la limite des places disponibles. Vous recevrez une confirmation écrite sous 7 jours.**

42 € ☐ Les 20, 21 et 22 octobre 2025 à **Châteaubourg** (Complexe sportif du Sillon)

42 € ☐ Les 20, 21 et 22 octobre 2025 à **Pocé-les-Bois** (Complexe sportif)

30 € ☐ Les 23 et 24 octobre 2025 à **Vitré** (Complexe sportif des Promenades)

30 € ☐ Les 23 et 24 octobre 2025 à **Torcé** (Complexe sportif)

42 € ☐ Les 27, 28 et 29 octobre 2025 à **Vitré** (Complexe sportif des Promenades)

42 € ☐ Les 27, 28 et 29 octobre 2025 à **Saint-Germain-du-Pinel** (Complexe sportif)

42 € ☐ Les 27, 28 et 29 octobre 2025 à **Balazé** (Complexe sportif)

30 € ☐ Les 30 et 31 octobre 2025 à **Ételles** (Complexe sportif)

30 € ☐ Les 30 et 31 octobre 2025 à **La Guerche-de-Bretagne** (Complexe sportif)

30 € ☐ Les 30 et 31 octobre 2025 à **Montreuil-sous-Pérouse** (Complexe sportif)

30 € ☐ Les 30 et 31 octobre 2025 à **Erbrée** (Complexe sportif)

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

Domicilié(e) à :

Agissant en qualité de responsable légal,

Autorise mon enfant :

A participer aux activités sportives organisées par Vitré Communauté.

De plus, j'autorise les animateurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

☐ J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) au domicile et décharge la direction de Vitré Communauté de toute responsabilité pour tout incident du fait du mineur lui-même.

☐ J'autorise Vitré Communauté à utiliser librement les photos/vidéos de mon enfant qui seront prises dans le cadre de ces activités (sans demander ni rémunération, ni droits d'utilisation).

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos/vidéos ne doivent pas porter atteinte à son image et/ou à sa réputation. Cette autorisation est valable pour une durée de 1 an.

Fait à le / /

Signature obligatoire du responsable légal
de la mention «lu et approuvé»